



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 5894

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les moyens accordés à la justice. En effet un récent rapport du Comité européen pour l'efficacité de la justice (Cepej) place la France au 17e rang européen en matière de moyens financiers alloués à la justice. Ainsi la France alloue-t-elle en moyenne 60,5 euros par habitant à la justice contre 73 euros pour l'Italie, 91,4 euros pour l'Espagne ou encore 100 euros pour l'Allemagne qui se classe sixième. Or ce même rapport insiste sur l'importance des moyens alloués pour le bon fonctionnement de la justice, notamment dans l'objectif de résorption de la durée des procédures. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage afin d'augmenter les moyens accordés à la justice.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5894

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5345

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)